



Ministère du Plan et
Développement Economique

Projet de Développement Agricole
Intégré en Guinée - PDAIG

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Date début : 30 juillet 2020 Date limite : 14 Août 2020

Client : Le Ministère du Plan et développement Economique représenté par le Projet de Développement Agricole Intégré en Guinée - PDAIG

Titre : « Services de Consultant pour l'élaboration du Manuel de Procédures Comptable, Financière et de Passation de Marchés de l'UNC du projet SWEEDD2 ».

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet SWEEDD2 et à l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de recrutement d'un Consultant (Cabinet) « l'élaboration du Manuel de Procédures Comptable, Financière et de Passation de Marchés de l'Unité de Coordination du Projet SWEEDD2 ».

Objectif de la mission :

L'objectif global de la mission de l'élaboration du Manuel de Procédures de Gestion Administrative, comptable, financière et de Passations des marchés (MPGACF) pour la mise en œuvre des activités de l'Unité de Gestion du Projet est de créer et d'analyser le système d'organisation et de gestion en vue de le rendre plus performant, afin qu'il réponde aux besoins spécifiques en lien avec les procédures des différents partenaires financiers du Projet SWEDD Guinée.

Le manuel de procédures visera les objectifs spécifiques suivants :

- Décrire le cadre organisationnel de gestion du Projet SWEDD, fixer les tâches et les niveaux de responsabilité des différents agents et entités impliqués dans la mise en œuvre des opérations ainsi que les interrelations existantes ;
- Fournir des instruments adaptés et formalisés pour la rédaction, la transmission, le contrôle et le traitement des documents administratifs, comptables, financiers et de passations des marchés ;
- Décrire le processus d'acquisitions (mode de passations de marchés) et de paiement de biens et services ;
- Permettre d'assurer une gestion rationnelle des ressources mises à la disposition du Projet ;
- Décrire le processus d'approvisionnement du compte désigné et des autres comptes ;
- Décrire les supports et le rythme des reportages ;
- Décrire les procédures et les opérations relatives au fonctionnement du système d'information et de gestion mis en place ;
- Décrire clairement le système de contrôle interne et externe du Projet ;
- Décrire les mécanismes de suivi et de coordination des opérations du projet ;
- Permettre l'élaboration des états financiers fiables reflétant l'exécution du budget, les engagements financiers, les risques, les consommations et les coûts ;
- Permettre l'utilisation d'un système informatisé des données comptables et financières ;
- Assurer le contrôle périodique de l'ensemble des opérations.

Ces tâches sont détaillées dans les termes de référence.

Le PDAIG invite le/la ou les Cabinets qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

L'Unité Nationale de Coordination du PDAIG agissant pour le compte du Ministère du Plan et Développement Economique invite les consultants (Cabinets) intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants (Cabinets) intéressés doivent fournir les informations (documentation en langue française) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (**références dans l'exécution de travaux similaires, disponibilité, expérience de conditions semblables etc.**).

2. **Les manifestations d'intérêts seront évaluées sur la base des critères suivants :**

- a. Les activités principales et le nombre d'années d'expérience.....20% ;
- b. L'expérience pertinente par rapport à la mission.....60% ;
- c. La capacité technique et administrative du Consultant (personnel d'encadrement et organisation) ...20%

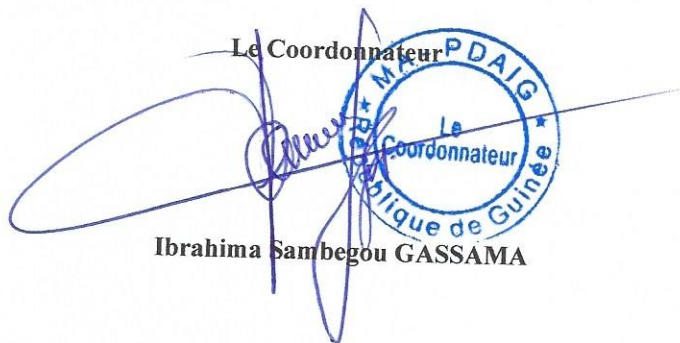
Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14 à 3.17 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

3. Un Consultant (Cabinet) sera sélectionné par la *Méthode de Qualification Technique des Consultants (QC)* telle que décrite dans les règlements Passation des Marchés de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDRs) aux adresses mentionnées ci-dessous du **lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures GMT et vendredi de 9 heures à 13 heures GMT.**
4. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par email sur l'adresse courriel : spmconsulting2019@gmail.com ou par courrier à l'adresse ci-dessous au plus tard le **14 Août 2020 à 14 h 30 mn.**

Coléah Lansébounyi derrière l'ex Libraport - Immeuble Moussodougou du Ministère de l'Agriculture au 2^e Etage
Tél : 622 33 33 22 / 628 42 66 63 / - Email : sambegou@gmail.com.

Fait à Conakry, le **29 Juillet 2020**

Le Coordonnateur



Le Coordonnateur

Ibrahima Sambegou GASSAMA

Unité Nationale de Coordination du PDAIG
République de Guinée